



Demande d'agrément EVS Projet ESCALE - 2022-2025, Commune de Romagné



Projet déposé le 20/01/2022



Sommaire :

1.	LA DEMARCHE PARTICIPATIVE DANS L'ELABORATION DU PROJET	3
1.1.	Retour sur la genèse du projet : pourquoi une démarche participative ?	3
1.2.	Les premières étapes de la concertation : février 2019-janvier 2020	3
2.	LES MODES DE PARTICIPATION DES HABITANTS ET LES MODALITES DE GOUVERNANCE DU PROJET	6
2.1.	La poursuite de la démarche participative pour construire le projet	6
2.2.	Une gouvernance en cours de formalisation	11
3.	AXES PRIORITAIRES D'INTERVENTION ET PLAN D'ACTION EN LIEN AVEC LE DIAGNOSTIC REALISE	15
3.1.	Un projet fondé sur de premiers éléments de diagnostic	15
3.2.	Premiers axes d'intervention et étapes à venir d'approfondissement du projet social	17
4.	FAISABILITE ET PERENNITE DU PROJET	22
4.1.	Une équipe étoffée et aux compétences plurielles	22
4.2.	Les gages de pérennité dans le temps	24
5.	ACCESSIBILITE ET OUVERTURE A TOUS	25
5.1.	Une ouverture à tous, qui résulte d'abord d'un choix politique	26
5.2.	Applications concrètes de cette accessibilité et ouverture à tous	26
6.	DIMENSION TERRITORIALE ET PARTENARIALE	27
6.1.	Les partenaires membres du comité de suivi	27
6.2.	Les partenaires d'actions permettant d'enrichir notre programmation d'activités	31
6.3.	Les partenariats restant à développer	31

INTRODUCTION

A l'heure de son ouverture au public (le 10 janvier 2022), et après plus d'un an de construction du projet en lien avec les habitants autant que les partenaires, l'ESCALE se définit comme un lieu culturel, éducatif, social, artistique, numérique mais aussi comme un lieu ressource, de rencontre, et de création à Romagné. Ce nouveau lieu de croisements est ouvert aux habitants de la commune et à ceux d'ailleurs.

Les activités de l'ESCALE couvrent de nombreux domaines et tous les âges de la vie. L'éducation, l'accompagnement et l'éveil du tout petit se font au sein de la Maison des Assistants Maternels et de l'espace jeux coordonné par le Relai Petite Enfance (relai intercommunal entre Romagné, Lécousse, St-Sauveur des Landes et Javené). Les événements, animations, ateliers, spectacles et expositions pour les enfants et les adultes se déroulent dans les espaces d'accueil et d'activités partagés ainsi qu'au niveau de la médiathèque. Quel que soit l'activité, l'espace occupé ou l'intervenant, l'objectif est toujours l'ouverture sur le monde et le soin de construire un cadre collectif solidaire et épanouissant. Une attention est portée pour que la communication circule le plus possible entre tous et que des ponts voire des projets communs puissent être créés.

Cela concerne également les partenaires que sont la Mission Locale, la Maison France Services et le CLIC qui proposent chacun des permanences régulières au sein de l'ESCALE. Ils travailleront en lien étroit avec le conseiller numérique de la commune qui proposera également pour toutes et tous, et à tous les âges, des ateliers d'apprentissage, de découverte ou de perfectionnement pour apprendre à naviguer sur le web en sécurité et en autonomie, développer ses compétences, communiquer, réaliser des projets ou simplement se repérer dans ses démarches quotidiennes (santé, logement, achats, emploi, informations...). Le conseiller numérique, et les autres professionnels communaux ou intercommunaux travaillant à l'ESCALE, exerceront ponctuellement leurs activités avec des habitants bénévoles qui ont déjà exprimé leur souhait de s'impliquer.

Car avant toute chose et depuis plus d'un an, la construction du projet de l'ESCALE a ouvert des espaces de participation. Ils sont encourageants dans le contexte épidémique qui nous agite et il s'agit, pour nous professionnels, assurés du soutien des élus de la commune, de continuer d'accompagner ces dynamiques pour les vivifier encore, les consolider, les affirmer et les affiner en construisant du sens pour toutes et tous.

Nous avons choisi d'appuyer cette demande d'agrément de l'ESCALE en tant qu'« Espace de Vie Sociale » en exposant nos avancées sur les six critères sur lesquels la Caisse d'Allocations Familiales porte son attention, à savoir le respect d'une démarche participative, la formalisation des modes de participation et de gouvernance, la cohérence du projet en lui-même (objectifs généraux, axes prioritaires et plan d'action) et vis-à-vis du diagnostic social, la faisabilité technique, financière et budgétaire du projet et sa pérennité, l'accessibilité et l'ouverture à tous, la mixité des publics, et enfin la dimension territoriale et partenariale du projet.

Les développements suivants reprennent donc ce découpage.

1. LA DEMARCHE PARTICIPATIVE DANS L'ELABORATION DU PROJET

1.1. Retour sur la genèse du projet : pourquoi une démarche participative ?

En 2015, la volonté de la précédente équipe municipale était de construire un équipement qui rassemblerait au sein d'un même lieu, des espaces nécessaires à Romagné, mais qui auraient pu exister indépendamment : une médiathèque, une salle de musique, une salle d'arts plastiques pour former un « pôle culturel » global. Puis, en interrogeant les partenaires (CAF, Département, ADMR...), la nécessité d'y adjoindre une structure d'accueil du jeune enfant (choix d'une Maison d'Assistantes Maternelles, ci-après désignée « MAM ») est apparue, puis un espace-jeu (RIPAME intercommunal/RPE), et enfin celle d'y intégrer une cuisine pédagogique.

En 2018, de purement culturel initialement, le projet de pôle devenait socio-culturel.

Mais derrière ce rassemblement d'espaces, une multiplicité d'acteurs publics et privés allait se côtoyer au sein du futur équipement : Fougères Agglomération au travers la médiathèque, le RPE intercommunal, les assistantes maternelles de la MAM, les autres associations (Romagné Breizh Band, club des primevères...), les habitants...

Ce projet n'avait de sens que si une dynamique se créait entre tous. Les élus ont estimé que cette dynamique ne pouvait émerger sans une appropriation des lieux par tous. La nécessité d'une approche participative du projet a donc émergé.

Une telle approche, véritable « révolution culturelle » au sein de la collectivité, ne pouvait s'improviser. La municipalité, en attendant de recruter un coordinateur à cette fin, a souhaité être accompagnée par le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine pour tenter de la mettre en place.

1.2. Les premières étapes de la concertation : février 2019-janvier 2020

La concertation a été mise en place en deux étapes :

- La contribution des habitants à la définition du programme architectural de l'équipement
- Les premières réunions sur le projet de fonctionnement du futur pôle socio-culturel

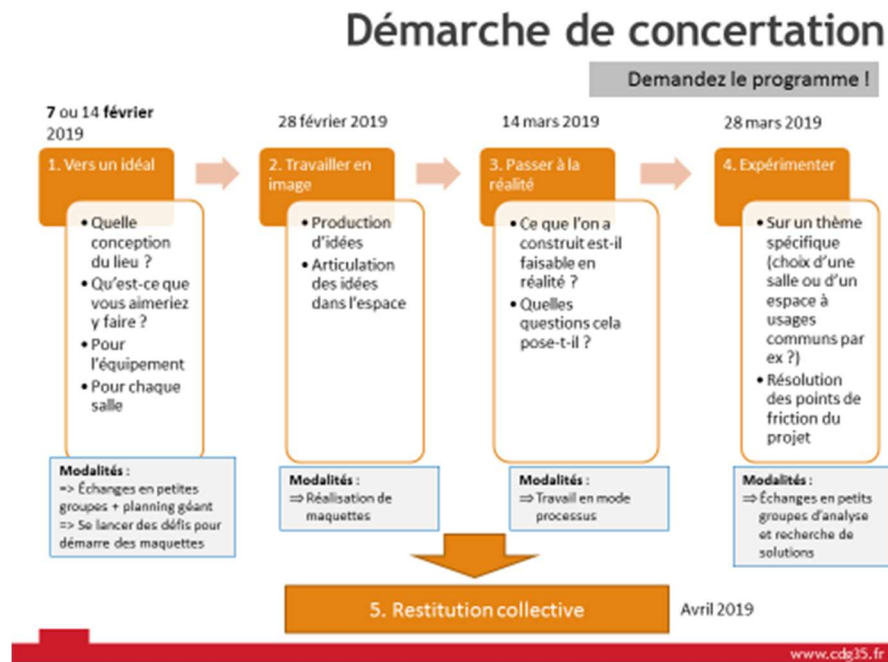
1.2.1. La contribution des habitants à la définition du programme architectural de l'équipement : février 2019-mars 2019, le design de service

La municipalité a souhaité que les futurs usagers du pôle soient impliqués avant même que l'architecte ne soit retenu, de manière à ce que leur réflexion vienne nourrir le programme architectural.

- La méthode du design de service a été utilisée pour y parvenir :

Le design de service consiste à concevoir un service centré utilisateur de manière à ce qu'il soit utile et facilement utilisable. Démarche créative et collaborative, basée sur la compréhension des attentes fonctionnelles et émotionnelles des futurs utilisateurs, la méthodologie du design de service permet ainsi d'innover en concevant un service à la fois utile, utilisable et esthétique (désirable) pour l'utilisateur/client/usager, mais également performant. L'objectif de la collectivité est en effet, que ce futur pôle socio-culturel facilite l'ancrage de l'ensemble de la population sur son territoire.

La méthode suit 4 temps successifs permettant de passer de l'idée à l'expérimentation, comme le précise le schéma suivant, issu du diaporama de présentation de la démarche aux futurs participants :



- **Les effets perçus de la démarche**

Les séquences se sont tenues environ tous les 15 jours et ont accueilli la participation d'une vingtaine de personnes représentant l'ensemble des parties prenantes au projet – élus, direction, services, professionnels associés, usagers - et les thématiques investies – petite enfance, enfance – jeunesse, activités culturelles, artistiques et associatives. Mise à part quelques personnes qui n'ont pu être présentes à chaque séance, la plupart ont suivi les 4 étapes, ce qui a permis une bonne continuité dans la réflexion et les échanges. La contribution attendue des participants concernait 3 points essentiellement :

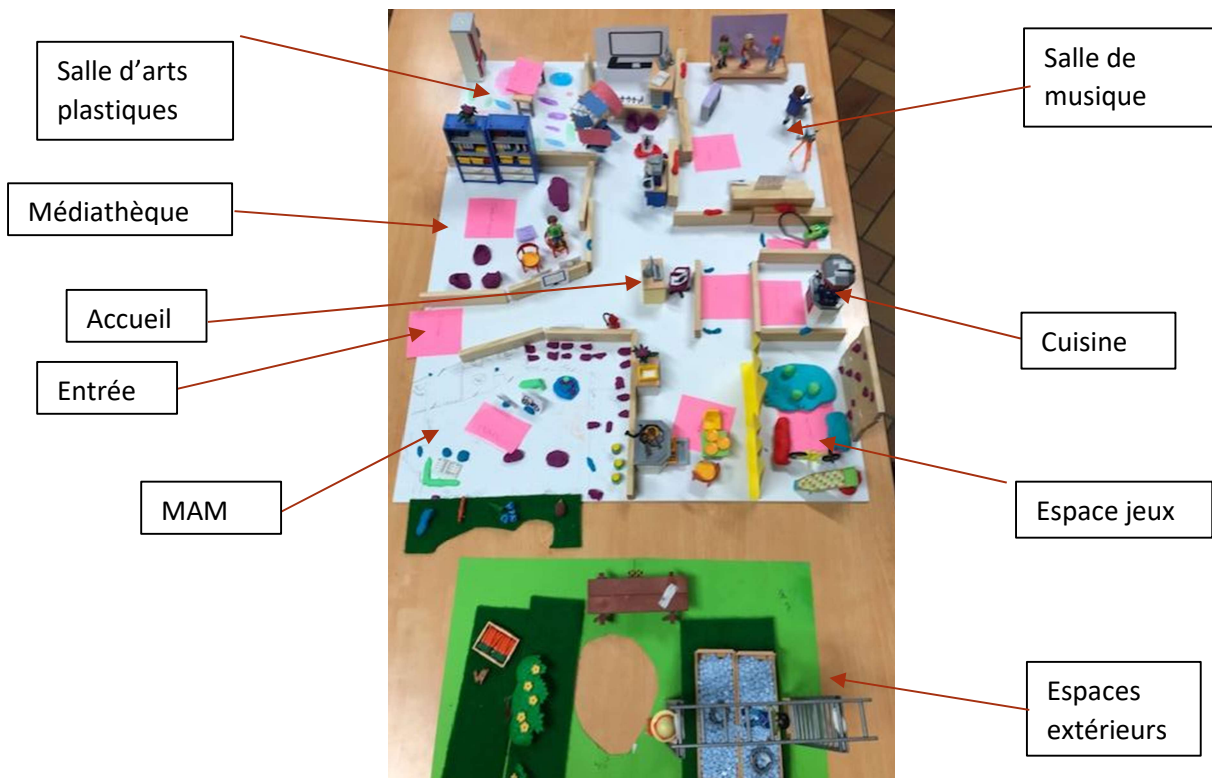
- Faire part de leurs usages pour imaginer un espace adapté à leurs besoins spécifiques
- Écouter ceux des autres et les combiner ; faire en sorte de bien vivre ensemble
- Se projeter dans la réalité en construisant un équipement qui soit fonctionnel et évolutif dans le temps

Et ainsi contribuer au projet du maître d'œuvre qui allait prendre la suite de la démarche.

Les participants ont manifesté une vraie envie d'être présents, une certaine joie de pouvoir laisser libre court à leur créativité, une forte implication – à l'instar d'une personne ne pouvant être présente à la réunion qui a créé une maquette chez elle pour contribuer au projet malgré tout.

En résumé, cette démarche a suscité une appropriation du projet, une cohésion entre les membres, une interconnaissance et un partage entre certains « mondes » qui ne se croisent pas habituellement.

La photo suivante représente un exemple de maquette réalisée par un groupe de participants, illustrant l'ensemble des espaces :



Une réunion a eu lieu en juin 2019 pour que l'architecte présente au collectif qui s'était investi sur le projet l'avant-projet définitif du bâtiment : le groupe a ainsi constaté que ses réflexions préalables se retrouvaient pleinement dans les plans « réels » du bâtiment.

1.2.2. Les premières réunions sur le projet de fonctionnement du futur pôle socio-culturel : novembre 2019-janvier 2020 : un BARCAMP pour initier et dynamiser la vie associative locale

L'objectif du BARCAMP est de mobiliser l'intelligence collective pour alimenter des réflexions en lien avec l'action publique. Un Barcamp est une rencontre ouverte à tous (dans la limite des places disponibles), où le contenu est fourni par des participants qui doivent tous, à un titre ou à un autre, apporter quelque chose au Barcamp. C'est le principe « pas de spectateur », « tous participants ».

Cette démarche s'est traduite par la préparation et l'animation de 2 temps de travail collaboratifs (1 en novembre 2019 et 1 en janvier 2020) en vue d'alimenter le projet du futur pôle : quelles activités, quelles contributions de chacun pour faire vivre ce pôle. Il s'agissait de faire émerger des actions ou projets des personnes pour les articuler aux activités déjà prévues au sein du pôle.

Chaque atelier a démarré par une activité visant à briser la glace, mieux se connaître et se mettre dans un état d'esprit constructif et convivial.

Le premier atelier visait la rencontre de chacun autour de ses activités favorites et l'identification des moyens de la faire partager à d'autres. Une trentaine de participants ont fait émerger 5 grands domaines d'intérêt et de passions autour desquels les participants se sont rassemblés pour identifier les moyens de transmettre autour d'eux ces passions et intérêts.

Lors du second atelier, l'objectif était de transformer ces centres d'intérêts en activités à proposer au sein du futur pôle et partager son degré d'investissement personnel dans le projet. Sur chaque projet, chacun s'est donc positionné en tant qu'animateur, initiateur, contributeur, participant, ou absent. L'implication de chacun restait libre et sans jugement. Pour autant, sur chaque action envisagée, aucune personne ne s'est positionnée comme absente.

1.3. Les suites depuis 2020

Le recrutement d'Elise Tual fin 2020 a permis à la commune de poursuivre les actions de mobilisation des habitants et des partenaires et de ne plus recourir aux services du CDG35.

Nous allons y revenir de manière plus détaillée dans la partie ci-après.

2. LES MODES DE PARTICIPATION DES HABITANTS ET LES MODALITES DE GOUVERNANCE DU PROJET

2.1. La poursuite de la démarche participative pour construire le projet

- **Les participants**

Même si nous ferons un focus plus spécifique sur la participation des habitants, il nous faut rappeler que celle-ci a impliqué d'autres personnes dans la construction du projet de l'espace socio-culturel : il s'agit bien entendu des 19 élus formant le conseil municipal de Romagné, des équipes professionnelles principalement du service Culture Communication Vie Sociale et Associative (CCVSA) et du service enfance jeunesse mais également des services administratif et technique (30 personnes au total), des associations de Romagné (essentiellement le « club des primevères » rassemblant des retraités et aînés résidant sur la commune, et le Romagné Breizh Band, fanfare, mais aussi les associations de jumelage ou encore l'association de théâtre), de la vingtaine de partenaires présents sur le territoire, dont une majorité compose le comité de suivi du pôle socio-culturel. Le paragraphe ci-dessous fait justement le point sur les différentes instances et les outils de participation mis en place depuis fin 2020.

- **Les instances et outils de la participation**

Les instances et outils de participation décrits ci-dessous sont présentés dans l'ordre chronologique de leur mise en place depuis fin 2020 début 2021. Ils se répartissent en deux grandes catégories : les outils (appels à participation / concertations / questionnaires d'enquêtes, réunions), ponctuels et mobilisables en fonction des besoins, et les instances (comité de suivi et comité habitants), plus suivies et pérennes dans le temps.

- **Les appels à participation et questionnaires**

Deux questionnaires ont été réalisés en 2021 et diffusés à la fois sous format papier et sous version numérique.

La première enquête a été réalisée en janvier 2021 et consistait à interroger les habitants de Romagné et des deux communes limitrophes (St Sauveur des Landes et la Chapelle St Aubert) sur leurs pratiques, leurs attentes et leurs besoins concernant les activités (avec un focus sur les pratiques et besoins en termes d'usages numériques, élaboré en partenariat avec l'association We Tech Care) et le fonctionnement (jours et horaires d'ouverture) du futur pôle socio-culturel¹. Cette enquête a rencontré un succès de participation puisqu'environ 20% de la population romagnéenne y a répondu (528 répondants sur près de 2500 habitants au total dans la commune). Les résultats (que nous détaillerons plus bas) ont été diffusés en retour aux habitants via le journal municipal distribué dans les boîtes aux lettres de chaque foyer et également relayés sur le site internet de la commune.

Par ailleurs, quelques mois plus tard, en avril 2021, une concertation a été organisée pour trouver un nom au futur pôle socio-culturel. Un flyer a été distribué aux habitants via les 2 écoles de la commune et les commerces. Celui-ci indiquait la phrase et les mots-clés suivants : « un lieu accessible à tous et pour tous / convivialité – rencontre – partage – participation » avec pour seule question libre : « Quel nom souhaitez-vous donner au futur pôle socio-culturel ? ». Il était possible également d'indiquer quelques lignes explicatives. 73 propositions ont été recueillies en ligne et dans les boîtes à idées disposées dans les écoles et les commerces. Elles ont été présentées au conseil municipal qui en a sélectionné 5 et une deuxième phase de concertation s'est ouverte pour laisser le choix du nom aux habitants entre ces 5 propositions. 178 réponses ont été données, essentiellement en ligne, avec une majorité de votes pour la proposition suivante : l'ESCALE (pour Espace Socio-Culturel d'Animations, de Loisirs, et d'Echanges). Ainsi le nom du pôle socio-culturel a donc été choisi !

Enfin, en juillet 2021, un appel à participation a été lancé auprès des habitants mais aussi des services de la mairie pour participer à la 1^{ère} exposition d'œuvres (peinture, sculpture, dessin, photographie...) au sein du futur espace socio-culturel sur le thème « visons les étoiles » en écho à la première programmation trimestrielle. L'exposition sera accrochée pour 3 mois à compter de la date d'ouverture de ce nouvel équipement. 14 personnes ont répondu favorablement dont 10 habitants et 4 professionnels du service enfance jeunesse habitant à l'extérieur de la commune. A l'heure où nous écrivons ces lignes, leurs œuvres s'appêtent à rejoindre les cimaises au sein du tout nouveau bâtiment.

En parallèle de ces outils de participation (essentiellement tournés vers les habitants), des réunions ponctuelles ont été organisées, rassemblant élus, services de la mairie et partenaires du projet (dont les associations) sur des questions spécifiques.

- Les réunions ponctuelles thématiques

Ces réunions concernaient les choix de décoration et d'ambiance graphique notamment pour la signalétique du futur bâtiment (deux réunions, l'une en novembre 2020, l'autre en mars 2021 avec élus, services et partenaires ensemble) mais également la préparation de l'inauguration (deux réunions avec les élus et une réunion avec les partenaires en décembre 2021).

- Le comité de suivi

Il est composé d'une vingtaine de participants et réunit élus (Mme le Maire et les 4 adjoints), services (CCVSA, enfance-jeunesse, secrétaire générale) et partenaires opérationnels et financiers (services

¹ L'enquête comprenait aussi une partie sur les pratiques actuelles et la satisfaction concernant l'accueil et les services en mairie et à l'agence postale.

culturels de Fougères Agglomération, associations, écoles de Romagné, structures petite enfance, espace de vie sociale et centre social de proximité, etc..)².

Son rôle est de suivre et participer à la construction du projet de l'ESCALE dans ses différentes dimensions : principalement le projet de fonctionnement (définition du lieu, de ses valeurs, de son organisation, de sa communication, de ses activités) dont les bases devaient être nécessairement définies avant l'ouverture de l'équipement, mais également de suivre et participer à des projets spécifiques comme la préparation de son inauguration, le suivi de l'avancée des travaux du bâtiment et de sa signalétique, etc.

Il s'est réuni à deux reprises en 2021.

En 2022, avec l'ouverture de l'espace socio-culturel le nom, la composition et la vocation de cette instance sera susceptible d'évoluer pour faire place à un « comité des partenaires » dont le but sera de contribuer au diagnostic des besoins sociaux / socio-culturels (avec un objectif d'achèvement au printemps 2022) et à l'évaluation, fin 2022, du projet (objectifs généraux, axes prioritaires et actions) qui se sera mis en œuvre sur l'ensemble de l'année. La composition de ce comité pourra également évoluer pour s'enrichir des nouveaux partenariats créés dans le cadre de la mise en œuvre des actions, projets et de la programmation.

- Le comité habitants

Un comité habitant a été constitué en mars 2021 en plein contexte épidémique avec l'application de mesures de couvre-feu et de restriction de participation aux réunions. Nous avons donc adapté nos conditions d'accueil et proposé de diviser en deux groupes ou deux temps distincts chacune des réunions. Les invitations à cette première réunion ont été envoyées à tous les habitants ayant participé aux différents temps de concertation animés en 2019 par le centre de gestion d'Ille-et-Vilaine (démarche explicitée plus haut dans ce dossier) ainsi qu'aux 30 habitants nous ayant transmis leurs coordonnées en réponse au questionnaire d'enquête diffusé en janvier 2021 qui annonçait le souhait de la commune de mettre en place un tel comité pour que les habitants puissent s'exprimer et co-construire avec le service CCVSA (alors composé d'Elise Tual, coordinatrice, et de Marine Thoin, animatrice tous publics) le projet et le programme d'activités du futur pôle socio-culturel. Cela formait un groupe de 55 habitants au total.

20 habitantes et habitants ont donné suite et démontré leur intérêt à participer. Au sein de ce groupe, une dizaine d'habitants (dont un élu, adjoint au Maire) sont particulièrement actifs et réguliers dans leurs participations aux réunions du comité. Ils sont âgés de 20 à 70 ans répartis de manière homogène selon les sous-classes d'âges. Le groupe compte une majorité de femmes (seulement 2 hommes).

Les méthodes d'animation sont diversifiées, renouvelées et adaptées selon les thématiques abordées lors de chaque réunion et vont de présentations croisées, à l'utilisation de post-it, narration/récit, co-élaboration d'arbres à idées, etc.

6 réunions ont été organisées entre mars et octobre 2021 (en semaine en soirée et/ou le samedi matin) avec les objectifs suivants : co-construire et affiner le programme d'activités suite aux résultats de l'enquête menée en janvier 2021, définir le lieu et les valeurs qui sous-tendent son projet, réfléchir collectivement aux modes de participation après l'ouverture de l'équipement et sur sa place en tant qu'habitant dans le projet, comprendre le rôle de chaque membre de l'équipe professionnelle (l'équipe s'étant enrichie de 2 autres professionnels entre mars et novembre 2021 : Arnaud Zuliani, conseiller numérique, et Raphaël Motel, agent d'accueil), faire des propositions pour le programme

² Liste complète en annexe.

de l'inauguration. Des visites de l'espace socio-culturel en cours de construction ont également été organisées sur cette période afin de favoriser dès l'amont de l'ouverture l'appropriation des lieux par les habitants déjà impliqués³.

Le comité habitants reste un lieu toujours ouvert à de nouveaux venus ! A compter de l'ouverture, les réunions se dérouleront chaque dernier samedi matin du mois et prennent l'appellation de « cafés habitants ». Lors de ces prochaines réunions, les valeurs du projet seront rappelées, les objectifs et axes du projet seront affinés, ainsi que les futures programmations trimestrielles et nous favoriserons l'émergence de nouvelles thématiques et la mise en place de projets coopératifs répondant aux besoins/problématiques/envies des habitants. A terme, l'auto-gestion de ces réunions par les habitants qui le souhaiteraient est visée.

Quoiqu'il en soit, nous devons prendre en compte des modes de participation fluctuants. Nous savons que c'est la nature de l'engagement bénévole de nos jours que d'être plus volatile qu'auparavant. Nous assumons que la participation des habitants soit ouverte et itérative/incrémentale : il faut du temps pour la construire, du temps aux habitants pour trouver leur place et du temps à chacun pour expérimenter. C'est ce que nous cherchons tous au sein de l'équipe à accompagner. Par ailleurs, bien qu'une certaine régularité de participation soit propice à la cohésion du groupe, ce dernier reste ouvert et à géométrie variable en fonction des thématiques qui intéressent plus ou moins chacun. Les manières de s'engager sont multiples : du simple "coup de main" ponctuel lors du montage d'un événement, à la co-construction ou co-animation d'une activité, à l'investissement régulier dans les instances.

- L'accueil et les outils de communication

L'accueil de toutes et tous est un enjeu important pour l'ESCALE. Il passe par une politique tarifaire adaptée (nous développerons dans la partie de ce dossier consacrée à l'accessibilité et l'ouverture à tous) mais il est aussi une attention du quotidien, c'est pourquoi sa mise en acte est partagée au sein de l'équipe et figure explicitement dans les fiches de poste de chacun. Chaque membre de l'équipe cherche à favoriser les échanges, le développement des compétences et de la prise d'initiatives des habitants mais aussi à offrir la bulle de ressourcement que certains viendront chercher dans ce lieu. Afin de soutenir cette volonté, la communication interne au sein de l'équipe communale de l'ESCALE mais également avec les autres services de la mairie a toute son importance. Il en va de même de la circulation de l'information avec les partenaires qui occupent le lieu régulièrement dont l'offre de services devra être bien connue et appropriée. La communication externe sur les activités et le projet, qu'il s'agisse d'éditer des supports ou de publier des contenus sur le site internet de la commune ou les réseaux sociaux est partagée par chaque membre de l'équipe responsable de son domaine d'activités et est coordonnée par la responsable du service CCVSA.

Depuis la création et diffusion de nos pages facebook et instagram (respectivement 208 et 91 abonnés depuis mai 2021), nous tentons d'utiliser les réseaux sociaux comme des espaces de participation en adaptant notre communication pour qu'elle soit moteur et donne envie de réagir, de contribuer, de participer directement sous nos « posts » (sous forme d'appels à idées ou d'appels à contributions pour co-construire ou co-animer certains ateliers, mais aussi tout simplement pour s'exprimer sur un centre d'intérêt ou une recette de cuisine préférée)... Nous constatons que cela reste difficile, peu d'habitants pour l'instant interagissent mais nous poursuivons les efforts et laissons le temps au

³ Des visites « de chantier » ont également été organisées pour les partenaires dont les associations et les écoles de la commune (les enfants ont d'ailleurs pu contribuer aussi à la signalétique du bâtiment).

temps... ! Gageons qu'avec l'ouverture de l'équipement la participation et l'expression soient décuplées, que cela se fasse sur place ou bien en ligne via les réseaux !

En parallèle des outils numériques, au mois de septembre 2021, des actions de communication via l'édition et la diffusion lors du forum des associations d'un premier livret de présentation des activités de l'espace socio-culturel et via des actions de médiation « in situ » (avec la complicité d'artistes musiciens de l'association Romagné Breizh Band / fanfare de Romagné) dans différents quartiers de la commune ont été mis en œuvre ainsi que des temps de permanences en mairie pour accueillir tout habitant ayant des questions sur le projet ou ayant envie de s'investir. Ces actions ont rencontré un retentissement limité (une vingtaine d'habitants sensibilisés dont 2 néanmoins ayant exprimé un souhait de s'impliquer dans l'animation d'ateliers après l'ouverture de l'espace socio-culturel).

- **Les sujets de participation**

Avec des instances et outils de participation souvent mixés, les sujets ci-après ont suscité des participations croisées : les choix d'ambiance et de signalétique intérieures (réunions spécifiques élus et partenaires), le choix du nom du pôle socio-culturel et la définition du lieu (réalisés par les habitants via la concertation dédiée, et définition approfondie par le comité habitants et le comité de suivi), la détermination de sa programmation et de ses principes (habitants via l'enquête dédiée, et approfondissements en comité habitants), les horaires de fonctionnement (habitants via leurs réponses à l'enquête puis arbitrages en réunion avec les élus), valeurs du projet (définies en réunions avec les élus, les partenaires, et surtout avec le comité habitants), la participation à la 1ère exposition d'œuvres dans le pôle socio-culturel (habitants appelés à participer via les outils numériques : réseaux sociaux et site internet de la commune), et enfin la préparation de l'inauguration qui a mobilisé le comité habitants, les élus, les partenaires et bien sûr les services de la mairie, en particulier le service CCVSA. Nous développerons ci-dessous seulement les sujets qui ont mobilisé le plus les habitants lors des réunions du comité dédié, à savoir : ses valeurs et sa programmation.

- La détermination des valeurs de l'ESCALE

Deux réunions du comité habitants ont été consacrées à déterminer les valeurs du projet. A partir de premiers éléments d'expression des élus lors d'une réunion préalable et des expressions sur papier libre des membres du comité habitant en réponse à la question "pour moi, le pôle socio-culturel, c'est...?", nous avons créé un ensemble d'une quarantaine de mots-clés susceptibles de représenter les valeurs du projet (pour exemple : coopération, justice, respect, bienveillance, collectif, initiative, solidarité, ouverture, écologie...). Nous en avons fait des étiquettes (à chaque mot, une étiquette), repositionnables sur un tableau et l'objectif de chacun des membres du groupe était d'en choisir trois pouvant plus concrètement pour lui former la base du projet et des valeurs de l'espace socio-culturel. Nous avons ensuite mis en commun, donnant à chacun la possibilité de s'exprimer sur ses choix puis nous avons interagi, négocié pour qu'il ne reste au total plus que 3 valeurs communes à tous. Il aura fallu parfois rapprocher certains mots-clés, en éloigner d'autres, en trouver de nouveaux qui puissent synthétiser les précédents, etc.. Au final, les 3 valeurs suivantes ont émergé, au croisement des dimensions individuelles, collectives et citoyennes : la convivialité, l'épanouissement, et l'engagement pour le développement durable synonyme d'une attention à soi, aux autres et à l'environnement entendu de façon globale. La dimension intergénérationnelle est apparue par la même occasion. Ensuite nous avons réfléchi pour transformer chacune de ces valeurs en actions concrètes à mener au sein de l'ESCALE et dans le cadre de son projet ainsi que de sa programmation. Cette réflexion est synthétisée dans le tableau présenté dans la suite des développements de ce dossier.

Mais avant tout, il s'agit aussi de souligner l'intention partagée à la source de ces constructions collectives : il s'agit d'entreprendre une réflexion de fond sur ce qui nous anime, ce qui nous rend

vivant, ce qui nous nourrit. Cette réflexion est un axe transversal du projet. Elle cherche à faire apparaître autant les singularités que ce qui nous relie et fait sens commun. Les actions qui pourront être imaginées et construites au sein de l'ESCALE cherchent à répondre à cet objectif : élargir les champs, contacter la part créative, les rêves dont chacun est porteur.

- Des idées pour bâtir la programmation

Au cours des réunions du comité habitants, nous avons donc aussi construit ensemble les bases de la programmation du premier trimestre et ses grands principes (programmation trimestrielle faisant le pari de la diversité plutôt que de la régularité sur la première année ; temps fort permettant aux habitants de se rassembler à l'occasion d'une fête ou d'une exposition, etc..). Ce travail s'est fait à partir de la réflexion sur les valeurs mais aussi à partir du partage des résultats de l'enquête qui avait été adressée à l'ensemble des habitants de la commune et des communes alentour. Il avait permis de dégager des tendances comme un attrait fort pour les activités de type loisirs créatifs et notamment avec une dimension écolo/recyclage, les ateliers cuisine, les cafés-débats etc.. (Ces résultats seront détaillés au point 3, ci-dessous). Ces réunions ont permis également de mettre à jour les intérêts et passions des habitants participants et de recueillir leurs souhaits d'animer ou de co-animer certains ateliers (couture, art floral, balades nature) dans le cadre de la programmation.

2.2. Une gouvernance en cours de formalisation

La gouvernance de l'Escale est à inventer.

Il n'est pas possible de se calquer sur le modèle associatif (Conseil d'Administration/ Bureau/ Assemblée générale). L'Escale doit en effet prendre en compte les particularités liées à son rattachement à une collectivité territoriale : certains sujets, notamment le vote du budget nécessiteront toujours une validation de l'Assemblée délibérante.

L'objectif est néanmoins de laisser toute leur place aux habitants.

La gouvernance suivante est donc pressentie :

- **Les parties prenantes :**

Trois instances porteront le fonctionnement quotidien de l'Escale :

- Le comité habitants/ café habitants
- Le comité exécutif
- L'équipe Escale

Le conseil municipal restera néanmoins une instance de validation incontournable.

Le comité des partenaires (auparavant comité de suivi) gardera un rôle important dans le projet, puisqu'il sera informé de son évolution et à même de réagir sur celle-ci.

- **Le comité exécutif** : c'est l'instance décisionnelle de l'Escale. Il sera présidé par Mme le Maire, Cécile Parlot. Elle sera entourée par deux de ses adjoints, M.Pascal Mahé délégué à la culture, à la vie associative, et au numérique et Mme Zilpa Vilsalmon, déléguée à la vie sociale, à l'enfance et à

la jeunesse. En seront également membres, sans voix délibérante, le personnel de l'équipe de direction : Mesdames Delphine Leroy, Elise Tual et Cécile Brossier. La présence des élus permettra un fonctionnement au quotidien de l'équipement (autorisation d'engagement des crédits).

Ses missions : participation à l'élaboration du projet social, validation de la programmation déterminée par le comité habitants, avis sur le budget avant le vote du conseil municipal, relai d'information sur tous les projets de l'Escale auprès des autres conseillers municipaux ; le comité sera informé régulièrement sur tous les projets.

Fréquence des réunions : mensuelle ; échanges quotidiens avec Mme le Maire

- **Le comité habitants/café habitants** : composé d'habitants, parmi lesquels peuvent siéger deux conseillers municipaux volontaires non membres du comité exécutif. Il convient de préciser que les élus présents n'auront pas de voix prépondérante par rapport aux habitants.

Le principe "un habitant = 1 voix" s'appliquera.

L'équipe professionnelle poursuivra l'accompagnement des réunions du comité habitants le temps nécessaire. L'objectif est qu'à terme, ce comité soit autonome. Il est envisageable qu'assez rapidement, émerge un ou plusieurs « représentant du comité habitants », qui siègera(ont) au sein du Groupe projet Escale. Ce ou ces représentants pourra (ont) d'ailleurs tourner pour ne pas décourager les habitants engagés.

Ses missions : détermination de la programmation, participation à l'élaboration du projet social, contribution au montage d'événements, idées de projets, participation à l'élaboration de la charte de fonctionnement de l'Escale, coups de mains ponctuels...

Fréquence des réunions : mensuelle

- **L'équipe technique de l'Escale** :

- au sens restreint, elle prend en compte tous les agents communaux rattachés à l'Escale (fusion des services CCVSA et enfance) ;
- au sens large, elle regroupe en plus les partenaires « résidents » de l'Escale, à savoir les assistantes maternelles de la MAM, l'équipe de la médiathèque de Fougères Agglomération et l'animatrice du RPE.

Ses missions : assurer le fonctionnement quotidien des services proposés par l'Escale, participer à l'élaboration du projet social, faire remonter des éléments pouvant nourrir le diagnostic, et les besoins/demandes des habitants.

- **Le Conseil municipal** : il restera un acteur incontournable du projet, puisque lui seul pourra approuver par exemple le budget de l'Escale, ses tarifs, mais il ne sera pas impliqué sur son fonctionnement quotidien. Il sera néanmoins informé en permanence sur l'évolution des projets par les membres du comité exécutif.

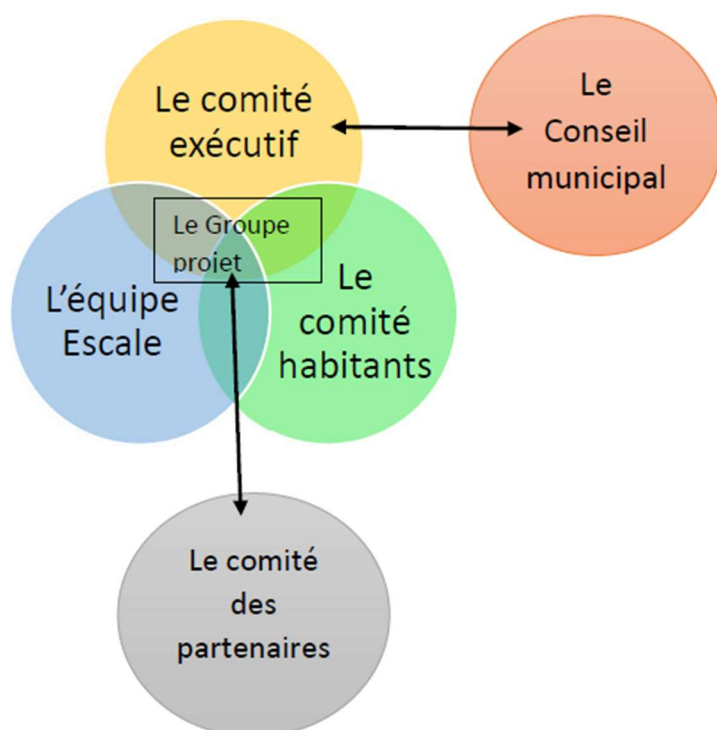
- **Le comité des partenaires** : composé de l'ensemble des partenaires de l'Escale (CAF, Département, Ecoles, structures d'animation de la vie sociale du territoire...), il se réunira deux fois par an, pour présentation du diagnostic en juin/juillet, puis en décembre, pour présentation du plan d'actions. Ce comité a pour nous, valeur d'une vigie. Ses remarques seront soumises au groupe projet avant la validation définitive des documents.

- **L'instance d'élaboration du projet social, le Groupe projet Escale :**

Le Groupe projet Escale rassemblera a minima 1 représentant du comité des habitants, 1 du comité exécutif, 1 de l'équipe de direction, et 1 de l'équipe Escale. Mais il pourra aussi se réunir avec tous les membres de chaque groupe, ce qui sera plus riche, mais nécessitera aussi des techniques d'animation différente pour rester constructif.

Fréquence des réunions : deux réunions sont envisagées en 2022 : l'une début mars et l'autre début mai. Une troisième réunion pourrait éventuellement avoir lieu début juin.

En synthèse : Les instances :



Rôle de chaque instance

du comité habitants	Du comité exécutif	De l'équipe Escale	Du conseil municipal
1. GOUVERNANCE			
Projet social de l'Escale			
Elaboration et validation du projet social	Elaboration et validation du projet social	Elaboration du projet social	Approbation du projet social
	Décisions relatives au fonctionnement courant de l'Escale		
Budget de l'Escale			
	Avis préalable sur le budget	Préparation des documents budgétaires	Vote du budget
	Avis préalable sur les tarifs	Propositions de tarifs	Vote des tarifs
Gestion d'une enveloppe budgétaire pour la proposition d'activités	Avis préalable sur le budget habitants	Proposition de montant du budget habitants avec prise en compte des idées des habitants	Vote du budget habitants
Détermination de la programmation			
Détermination de la programmation	Validation de la programmation	Accompagnement des habitants dans le choix de la programmation	Dans la limite du cadre budgétaire voté
Choix des intervenants	Validation des intervenants	Accompagnement des habitants dans le choix des intervenants	Dans la limite du cadre budgétaire voté
Participation à la préparation d'événements portés par l'Escale		Organisation d'événements portés par l'Escale (spectacles...)	
Proposition de projets	Proposition de projets	Proposition de projets	Proposition de projets
Définition et mise en œuvre du « projet environnement »	Définition et mise en œuvre du « projet environnement »	Définition et mise en œuvre du « projet environnement »	Détermination du cadre budgétaire
Animations d'ateliers		Animations d'ateliers	
Participation à des ateliers			

- **Un schéma qui reste à tester et à ajuster :**

La gouvernance proposée est à ce stade théorique, et demande à être mise en œuvre pour être testée et ajustée.

Toutes les composantes du Groupe projet Escale viendront enrichir la réflexion et apporteront tant au diagnostic, qu'au plan d'actions : il est donc difficile d'envisager à ce stade, un format plus restreint.

Lors de la présentation de ce schéma aux conseillers municipaux, ceux-ci ont insisté sur le fait qu'il convenait d'être vigilant aux adaptations requises et de veiller à s'adapter en permanence pour ne pas décourager les participants, et notamment les habitants. Cette organisation reste donc susceptible d'évoluer.

3. AXES PRIORITAIRES D'INTERVENTION ET PLAN D'ACTION EN LIEN AVEC LE DIAGNOSTIC REALISE

3.1. Un projet fondé sur de premiers éléments de diagnostic

- La population de Romagné

Romagagné est une commune d'environ 2500 habitants située à 5 km environ à l'ouest de Fougères et s'inscrit donc sur le territoire de Fougères Agglomération. La communauté de communes de Couesnon Marches de Bretagne est cependant toute proche (à l'ouest de Romagné, accessible via la commune limitrophe de St-Sauveur-des-Landes). Sa population, composée de natifs et de nouveaux arrivants, est en constante évolution depuis plusieurs années et se développe avec la construction de nouveaux lotissements. Joutant l'autoroute 84 reliant à Rennes à Avranches et traversée par la route nationale 12 menant vers Fougères, la commune présente l'avantage d'être facilement accessible pour la population active des bassins d'emploi de Rennes ou de Fougères notamment. La commune compte 75% d'actifs en emploi, 6% de demandeurs d'emploi (contre 11,5% par comparaison à Fougères), 8% de retraités et 9% d'étudiants. Parmi les ménages, 20 % sont des personnes vivant seules, 33% sont des couples sans enfant, 42% des couples avec enfant, et 5% des familles monoparentales.

En termes de démographie, Romagné se caractérise par une population plutôt jeune : environ 40% de la population est âgée de 0 à 29 ans (dont 25% de 0-14 ans), 40% de 30 à 59 ans et 20% de 60 ans et plus. Les plus de 75 ans représentent un peu plus de 5% de la population totale. Il y a donc un enjeu pour le futur équipement socio-culturel de proposer une offre diversifiée et pour tous les âges tout en mettant un accent sur le partenariat avec les acteurs éducatifs des plus jeunes : les familles mais également les assistantes maternelles notamment via le Relai Petite Enfance, les deux écoles et l'accueil de loisirs de la commune.

Enfin, la commune présente l'avantage d'avoir sur son territoire un pôle de santé et une pharmacie, quelques commerces de bouche (deux boulangeries, une boucherie) et de bien-être (salons de coiffure, d'esthétique) et de nombreux équipements communaux (salle des fêtes, salles et terrains de sport) utilisés par un riche tissu associatif (dont une majorité d'associations sportives).

- Ses attentes et ses besoins (éléments issus de l'enquête communale de janvier 2021)

Comme déjà énoncé plus haut, nous avons adressé un questionnaire d'enquête à l'ensemble des foyers de la commune en janvier 2021 afin de recueillir leurs attentes et leurs besoins sur un certain nombre de services communaux, et notamment, à la date de janvier 2021, sur le futur pôle socio-culturel. En voici les principaux résultats⁴ :

- Il est à noter, un bon niveau de participation de la population (> 10% de la population totale).
- Concernant les souhaits relatifs aux horaires d'ouverture, les résultats montrent que le jour le plus fréquenté serait le samedi, entre 9h et 19h et le mercredi après-midi, de 14h à 19h. Globalement et pour tous les autres jours de la semaine, les horaires de l'après-midi sont les plus choisis.
- Concernant les espaces et leur utilisation, on peut citer par ordre d'intérêt : la médiathèque (82 %), les salles d'activités (40 %), l'espace exposition (34 %), l'espace numérique et la salle de musique (31 %), l'espace jeux (30 %), la salle d'arts plastiques (23 %) et la cuisine (21 %).
- Pour les activités, 55 % des répondants montrent un intérêt pour les activités manuelles, 46 % pour le Repair Café / les ateliers zéro déchet, 39 % pour les ateliers cuisine, 37 % pour la couture, 32 % pour les langues et 31 % pour l'informatique / ateliers autour du numérique ou les jeux de sociétés.
- Les réponses à l'enquête font apparaître également une forte demande d'accompagnement aux démarches administratives (77%) mais également à celles concernant la santé (57%) et une demande d'accompagnement dans l'emploi et l'orientation à hauteur de 38%.
- Pour les répondants, l'avantage du pôle socio-culturel et de ses activités est d'abord la proximité (76%). 24% estiment cependant que son intérêt réside plutôt dans la complémentarité qui pourra être proposée avec d'autres services culturels et/ou sociaux du territoire.
- Enfin, signe positif : 22 répondants ont manifesté un intérêt certain pour animer un atelier (et 62 personnes ont répondu « peut-être ») et 30 habitants ont indiqué qu'ils souhaitaient participer au comité habitants, en laissant leurs coordonnées pour être recontactés.

Un volet de l'enquête était consacré spécifiquement à un état des lieux des pratiques et besoins numériques des habitants. Sur cette question, l'enquête a mis en exergue un bon niveau d'équipement chez les habitants : la majorité des répondants est propriétaire d'un équipement numérique, smartphone et/ou ordinateur portable, et l'utilise tous les jours pour aller sur internet. Mais un quart des usagers sont encore moyennement à l'aise avec leur équipement, en particulier les personnes âgées de plus de 56 ans. L'ordinateur est l'équipement sur lequel les répondants souhaitent le plus être accompagnés. 30 % des répondants sont intéressés par des ateliers numériques, en particulier sur des questions comme les outils de sécurité, de bureautique, de communication ou les démarches administratives. Mais le manque de temps reste le premier frein cité à la montée en compétences.

- L'approfondissement de ces premiers éléments de diagnostic via le comité habitants mis en place en amont de l'ouverture et qui se poursuivra ensuite mais également via l'observation et les relevés statistiques qui pourront être réalisés une fois l'ESCALE en fonctionnement

Le diagnostic ici présenté a en effet pu être approfondi par les habitants mobilisés dans le cadre des réunions du comité dédié. Comme énoncé plus haut, cela s'est fait via des échanges sur la définition /philosophie de ce que pourrait être l'ESCALE, ses valeurs et sa programmation précise. La traduction

⁴ Retrouvez les résultats complets en annexe.

des ces éléments en actions concrètes sera détaillée dans le point 3.2 à suivre. Les prochaines réunions du comité habitants, maintenant le lieu ouvert, permettront encore d'enrichir ce diagnostic des besoins, notamment en termes de parentalité, d'actions inter-générationnelles, de besoins de solidarités, et toute autre thématique qui pourra émerger de ces réunions. Il s'agira également pour nous équipe professionnelle d'être à l'écoute au quotidien afin de repérer ces éléments, les demandes ou besoins émergents, les éventuelles fragilités, mais également de suivre statistiquement la fréquentation en termes d'âge et de situation/besoins sociaux. Nous avons encore ce diagnostic et des points de méconnaissance à approfondir notamment eu égard aux situations de vulnérabilité sociale sur le territoire de Romagné et d'ailleurs si la fréquentation de l'ESCALE montre que le lieu attire des populations extérieures : quels besoins particuliers ont les 20% de personnes vivant seules à Romagné ? Y a t il des vulnérabilités liées aux questions de parentalité ? Aux modes de vie contemporains (stress, numérisation croissante des démarches voire des relations, etc...) ? Bien évidemment les réponses à ces questions pourront émerger lors des réunions avec les habitants mais également via les liens que nous tissons avec notre réseau de partenaires (notamment la Maison France Services, la Mission Locale, le CLIC, l'ADMR et le RIPAME/RPE)⁵.

La construction du projet de fonctionnement, les recrutements mis en oeuvre pour compléter l'équipe (animateurs, conseiller numérique), les partenariats mis en place sur toute l'année 2021 depuis le recueil de ces premiers éléments de diagnostic ont cherché à répondre aux besoins repérés pour faire vivre l'ESCALE comme un tiers-lieu participatif et comme un lieu proposant une offre de services globale / multi-dimensionnelle et adaptée aux enjeux. C'est ce qui sera développé dans la partie suivante.

3.2. Premiers axes d'intervention et étapes à venir d'approfondissement du projet social

Les 3 valeurs définies pour le projet de l'ESCALE - pour rappel : la convivialité, l'épanouissement et l'engagement pour le développement durable - permettent de poser des axes d'interventions et actions concrètes.

Nous avons réfléchi sur leur déclinaison opérationnelle pour que ces valeurs se transforment en actes au quotidien au sein de l'ESCALE et ne restent pas lettres mortes.

Quels sont les vecteurs de ses valeurs formant nos grands principes d'action ? Comment peut-on les décliner, quels sont les outils et leviers pour les mettre en oeuvre ? Comment se traduisent-elles en action concrètes et comment les évalue-t-on ?

De premiers éléments de réponses sont synthétisés dans les tableaux ci-dessous, qu'il s'agira de continuer de travailler en collectif (notamment au sein du groupe projet présenté plus haut dans la partie consacrée à la gouvernance et aux instances).

- **3 valeurs/objectifs pour l'ESCALE, leur évaluation et leur traduction en actions**

- Favoriser l'épanouissement : comment l'évaluer ?

A partir de la valeur "épanouissement", nous formulons l'objectif suivant pour l'ESCALE : le lieu, son fonctionnement et sa programmation doivent favoriser l'épanouissement individuel et collectif. Nos premières réflexions nous amènent à poser les critères et méthodes d'évaluation suivants :

Objectif : favoriser l'épanouissement individuel et collectif

⁵ Ils seront détaillés dans le point 6 de ce dossier

<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Méthodes d'évaluations</i>
Expression d'un sentiment d'ouverture, d'évolution ou de transformation personnelle +	Qualitative par entretiens avec les habitants bénévoles du lieu et/ou habitants usagers
Expression du contentement, de la joie, de la satisfaction	Qualitative par entretien et/ou quantitative par questionnaire avec les habitants usagers du lieu
Hausse de la participation	Quantitative par suivi du nombre de bénévoles ou de propositions déposées dans les boîtes à idées

- Favoriser l'épanouissement : comment le traduire en action ?

Objectif : favoriser l'épanouissement individuel et collectif			
<i>Vecteurs</i>	<i>Déclinaison / Vecteur</i>	<i>Leviers</i>	<i>Actions</i>
L'apprentissage	L'apprentissage est favorisé par la mise en place / transmission de : - Méthodes (ex : la répétition, le droit à l'erreur) - Techniques (ex : poser un cadre d'apprentissage) - Savoirs-faire	Tout ceci est du ressort de l'équipe professionnelle	Elle le fait au travers de la mise en place d'ateliers, numériques et créatifs
La découverte	La découverte est favorisée par : - L'ouverture - La curiosité, - L'étonnement - La surprise - La diversité : il s'agit de donner à voir les multiples possibles	Les leviers sont : - Le programme - L'espace d'exposition - La prospection - Les échanges avec les autres (habitants, partenaires...)	Les actions concrètes : - Renouvellement du programme tous les 3 mois - Propositions de rencontres avec des artistes, de spectacles - Choix d'intervenants qui transmettent de nouvelles façons de voir, qui diffusent certaines visions du monde
La création	La création passe par : - La créativité, - La liberté - L'expression de sa singularité	Les leviers de la création sont : - La mise à disposition de moyens matériels - La proposition d'espaces de travail ouverts et accueillants (cf signalétique choisie)	Actions : - Proposer des ateliers où il est possible de s'exprimer - Laisser des espaces d'expression à disposition sans accompagnement particulier, ce qui ne dispense pas de poser un cadre (puis faire confiance) - Dans le cadre du travail sur la signalétique nous avons à escient choisi d'appeler notre salle d'activités "l'espace des possibles"

L'action : la mise en place de projets, le développement d'initiatives habitants		Les leviers de l'action sont : - idem ci-dessus - Et l'implication et le soutien de l'équipe professionnelle	Action de l'équipe professionnelle : être en appui, accompagner, donner des outils, inspirer, stimuler, souffler des idées : adopter soi-même une posture créative et réflexive
L'expression	Le questionnement	Equipe Professionnelle (et bénévole)	- Favoriser l'expression par une posture d'accueil, d'écoute, de sympathie, de bienveillance (proposer un cadre respectueux des personnes) - Favoriser l'expression en sachant faire circuler la parole, animer un groupe, rebondir et relayer des informations
		Outils	- Co-construction d'une charte - Comité habitants - Appropriation d'espaces et de supports d'expression (murs, boîtes à idées ?, espaces d'expositions, hall d'accueil ; ateliers, "espace des sons" = espace d'expression dans le cadre des cafés rencontres)
La transmission	Faire ensemble, partager ses savoirs et/ou expériences	Habitants Bénévoles	Activités animées par des bénévoles habitants pour d'autres habitants dans une optique d'échange de savoirs, d'expériences ou de savoirs-faire

- Favoriser la convivialité : comment l'évaluer ?

Objectif : favoriser la convivialité	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Méthodes d'évaluations</i>
Partages, rencontres	- Qualitative par entretiens avec les habitants bénévoles du lieu et/ou habitants usagers - Quantitative : montant du budget café/petits gâteaux !

- Favoriser la convivialité : comment le traduire en action ?

Objectif : favoriser la convivialité			
<i>Vecteurs</i>	<i>Déclinaison / Vecteur</i>	<i>Leviers</i>	<i>Actions</i>
Un lieu où il fait bon vivre		- Municipalité et équipe professionnelle via des moyens tels que la décoration, la mise à disposition d'équipements de confort (bouilloire, fauteuils) et d'informations claires et actualisées	- Mise en place de temps festifs et de rencontres
Un lieu où l'on peut autant s'exprimer que trouver une écoute attentive		- Accueil de l'équipe professionnelle (respect de la confidentialité, etc)	- Prendre le temps même quand on ne l'a pas...
Un lieu où l'on partage, où l'on se rencontre, où l'on se raconte, où on coopère		- Initiatives de l'équipe professionnelle et bénévole	

- Favoriser l'engagement pour le développement durable : comment l'évaluer ?

Objectif : favoriser l'engagement pour le développement durable	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Méthodes d'évaluations</i>
Programmation et projets mis en place	Examen de la programmation pour voir si elle répond à cet objectif

- Favoriser l'engagement pour le développement durable : comment le traduire en action ?

Objectif : favoriser l'engagement pour le développement durable			
<i>Vecteurs</i>	<i>Déclinaison / Vecteur</i>	<i>Leviers</i>	<i>Actions</i>
Citoyenneté	Participation	- Mobilisation des habitants comme des élus	- Mise en place de temps de présentation/explicitation par les élus des projets municipaux et échanges avec les habitants

Responsabilité collective		- Charte du fonctionnement de l'ESCALE à co-construire	
Conscience et attention globales (à soi, aux autres, à l'environnement au sens large)		- Programmation	- Activités intergénérationnelles - Ateliers autour de l'écologie, du recyclage - Ateliers corporels

Pour répondre au diagnostic posé (identification des besoins des habitants) et pour prolonger les axes d'actions présentés ci-dessous, le travail sur la programmation et la détermination de thématiques prioritaires auxquelles le programme se doit de répondre est essentiel. Nous vous présentons ci-dessous un focus sur la programmation actuelle construite avec les habitants et quelques éléments sur la construction des programmations futures qui se feront en associant l'équipe au comité habitant, au comité exécutif et aux partenaires au travers du groupe projet de l'ESCALE.

- **La programmation actuelle et future / les thématiques mises en avant**

- La programmation actuelle

La programmation de l'Escale sera construite au fur et à mesure, avec les habitants. Celle du premier trimestre 2022 a été bâtie pour répondre au diagnostic et à partir des idées complémentaires du comité habitants. Vous trouverez en annexe deux documents avec le détail de la programmation (premier document de communication diffusé en septembre aux habitants via le forum des association et l'accueil de la mairie et second document de communication diffusé dans toutes les boîtes aux lettres en décembre avant l'ouverture, avec le détail de la programmation de janvier à fin mars 2022).

Ci-dessous, un résumé des grands principes :

- une programmation trimestrielle (un grand thème annuel, décliné par trimestre) qui s'ouvre par un temps festif / de rencontre autour de l'accrochage et l'inauguration d'une exposition en lien avec le thème choisi pour le trimestre (l'élaboration se fait et se fera également avec la MAM et la médiathèque présentes quasi-quotidiennement au sein de l'ESCALE);
- 7 ateliers / semaine animés par les animateurs communaux, et/ou par des habitants volontaires, et/ou par des professionnels extérieurs, et/ou par des partenaires, d'une durée de 2h, pour les adultes, pour les parents et les enfants, pour les jeunes. Il s'agit d'ateliers numériques, d'ateliers créatifs et "modes de vie", d'ateliers cuisine, et enfin de cafés-rencontres (cafés habitants, langues, littéraires - en lien avec la médiathèque, associatifs - pour donner une visibilité et une occasion de se rencontrer / faire des projets communs entre les associations de la commune): chacun un samedi matin par mois. Les thématiques développées au travers de ces ateliers sont les suivantes : parentalité et liens intergénérationnels / écologie, solidarité et développement durable / épanouissement et convivialité / numérique / jeunesse : ce sont ces thématiques (qui font écho par ailleurs aux axes de la CTG) qui méritent encore un approfondissement par le diagnostic et une traduction en plan d'actions concret s'insérant dans la programmation (en y incluant l'accueil du public porteur de handicap) ;

- des permanences d'accompagnement et d'accès aux droits régulières (hebdomadaires, bi-mensuelles, mensuelles) assurées par nos 4 partenaires : le RIPAME/RPE, la Maison France Services de la Sous-Préfecture de Fougères-Vitré, la Mission Locale de Fougères, le CLIC Haute Bretagne ;
 - un événement culturel, une conférence ou un(e) après-midi/soirée "carte blanche partenaires" par mois ;
 - des sorties ;
 - et des nouveautés, des impromptus pour surprendre et continuer d'innover !
- **Les étapes à venir : continuer la construction collective au travers des instances déjà existantes (le comité habitant, l'équipe ESCALE) et de nouvelles (groupe projet ouvert aux membres du comité exécutif)**

L'approfondissement du diagnostic, des objectifs et axes d'actions présentés plus haut se fera en association entre le comité habitants, le comité exécutif, l'équipe technique et les partenaires au sein d'un groupe projet ESCALE.

Deux réunions sont envisagées pour y parvenir : l'une début mars et l'autre début mai. Une troisième réunion pourra éventuellement avoir lieu début juin.

Nous vous ferons parvenir les relevés de conclusions de ces réunions pour que vous puissiez mesurer l'avancée du projet et les indicateurs retenus pour évaluer le projet mis en place.

4. FAISABILITE ET PERENNITE DU PROJET

4.1. Une équipe étoffée et aux compétences plurielles

L'ouverture de l'Escale réinterroge toute l'organisation communale, et bouscule l'organigramme existant, tant du point de vue du personnel que des élus.

4.1.1. La volonté politique de renforcer l'équipe de l'Escale

L'ambition des élus sur ce projet, élément d'attractivité de la commune, les a conduits à décider de renforcer l'équipe technique de l'Escale : initialement, en dehors des agents techniques (un agent de nettoyage et le responsable technique pour les travaux de maintenance), seuls deux postes étaient pressentis sur le fonctionnement du pôle socio-culturel, le poste de direction (coordinatrice du service CCVSA) et un agent à mi-temps à l'accueil.

Aujourd'hui, l'équipe s'est étoffée :

- un conseiller numérique a été recruté à temps complet,
- une référente habitants également. Cette jeune femme est encore en formation, puisqu'elle est pour le moment apprentie et prépare un BPJEPS LTP. A l'issue de sa formation, une nomination stagiaire est envisagée.

- Le poste d'agent d'accueil a été développé : un mi-temps était envisagé initialement, aujourd'hui, il s'agit quasiment d'un temps plein (77%).

Tous les agents qui interviennent directement à l'Escale ont sur leur fiche de poste une mission de recueil des besoins des habitants.

Par ailleurs, il paraît désormais plus cohérent que le service enfance rejoigne l'équipe de l'Escale.

Pourquoi ?

Un aboutissement	<ul style="list-style-type: none"> • Puisque le service enfance a participé à toute la construction du projet
Un partage des mêmes valeurs	<ul style="list-style-type: none"> • les valeurs du pôle et ses objectifs pourraient être déclinés dans le projet éducatif et pédagogique sur les temps péri et extra-scolaire.
Les mêmes métiers, en direction d'un public différent	<ul style="list-style-type: none"> • Les mêmes métiers mais pas le même public, cela pourrait permettre d'enrichir les compétences de l'équipe d'animation et serait une source de motivation.
Un tremplin	<ul style="list-style-type: none"> • Un tremplin pour développer des projets impliquant les parents et les enfants, et pour tenter des projets innovants avec les jeunes. Cela permettrait donc d'enrichir le projet social.

Une intégration progressive : l'intégration du service enfance se fera progressivement. En 2022, les agents volontaires participeront à l'élaboration du projet social. A partir de septembre 2022, voire 2023, ceux qui le souhaitent mettront en place des animations au sein de l'Escale. Si une majorité d'animateurs souhaitait intervenir à l'Escale, cela nécessiterait pour la collectivité de recruter un agent supplémentaire pour pouvoir assurer les remplacements de ces agents sur leurs missions classiques. La municipalité y serait favorable, sous réserve de la capacité financière de la collectivité à le faire.

Le fait que le service enfance rejoigne l'équipe de l'Escale a nécessité de repenser l'équipe de direction :

Elise Tual était jusqu'alors coordinatrice du service CCVSA : ses missions, telles qu'elles étaient initialement envisagées, allaient plus loin que celle de la direction de l'Escale. Elles portaient plus largement sur le développement de la vie culturelle sur la commune, la communication globale sur les actions municipales, des actions visant à renforcer la vie associative et des actions de mobilisation des habitants. Le développement du projet de l'Escale incite à revoir ses missions : elle doit désormais se consacrer à l'accompagnement du projet social de l'Escale, à la Direction de proximité de l'équipement, porter une attention permanente aux besoins des habitants et aux évolutions nécessaires du projet. Le service CCVSA ne sera plus, seul existera l'Escale.

Mme Brossier, coordinatrice du service enfance, poursuivra ses missions actuelles mais leur orientation sera différente : les projets éducatif et pédagogique seront repris à l'aune des valeurs/objectifs de l'Escale et retravaillés avec les familles, les élus et les équipes. Elle veillera à la cohérence des actions et projets mis en place et à ce que les familles et les enfants aient toute leur place dans leur élaboration. Elle participera également à l'élaboration du projet social.

Les deux services ayant chacun leur cadre intermédiaire à leur tête, Mme Tual sur le service Culture Communication Vie Sociale et Associative et Mme Brossier sur l'enfance, il n'était pas envisageable que l'une soit la responsable hiérarchique de l'autre.

Une direction à trois a donc été imaginée :

La direction sera ainsi portée par la Secrétaire générale, Mme Leroy pour 25% de son temps, Mme Tual aura désormais le statut de Directrice adjointe de l'Escale et Mme Brossier également.

La présence de la secrétaire générale pour un quart de son temps se justifie également pour le lien conservé avec les élus (notamment le passage d'informations sur le fonctionnement de l'Escale aux conseillers municipaux), et pour son rôle dans le portage financier de la structure. Un budget annexe est en effet créé, qui nécessite une attention particulière et une vigilance sur l'équilibre financier global de la commune.

Mme Leroy ne pouvant être sur une direction de proximité, Mme Tual et Brossier l'assureront.

4.1.2. Des élus qui acceptent de laisser la place aux habitants et de limiter leurs prérogatives

Seuls le Maire et 2 adjoints seront directement impliqués sur le fonctionnement quotidien de l'Escale au travers le comité exécutif. Le reste des conseillers sera juste informé des décisions prises. Le conseil municipal a entériné cette évolution.

4.2. Les gages de pérennité dans le temps

4.2.1. Les spécificités du portage communal

- **la pérennité de la structure** : le pôle socio-culturel est désormais terminé. La présence de cet équipement sur la commune est une garantie de pérennité du projet.
- **Le statut des agents** intervenant à l'Escale :

Equipe de direction	Equipe d'animation limitée aux agents intervenant actuellement directement à l'Escale	Agent d'accueil	Equipe enfance
2 titulaires, 1 contractuelle	1 contractuel, 1 apprentie, 1 titulaire	1 titulaire	En emplois permanents, 9 titulaires et 5 non titulaires

- S'agissant de la **pérennité financière de la structure**, le développement de la commune de Romagné et le maintien de son attractivité y contribueront naturellement. Toutefois, il est évident que l'accompagnement de la Caisse d'Allocations Familiales serait un atout important pour y parvenir.

4.2.2. Le budget

Pour faciliter le suivi et la lisibilité des mouvements financiers liés à l'Escale, le conseil municipal a décidé de créer un budget annexe dénommé "l'Escale".

L'enjeu portait sur la détermination de son périmètre : il devait être la traduction fidèle, chiffrée, du projet porté par l'Escale.

Y figure, naturellement, toutes les animations proposées au sein de l'Escale (Ateliers mode de vie, créatifs, numériques, conférences, spectacles...), ainsi que les services en direction de l'enfance (ALSH péri et extra-scolaire, et ados) mais les acteurs du projet devaient aussi y trouver place :

- Sont ainsi pris en compte tous les agents des services fusionnés CCVSA et enfance qui constituent désormais l'Escale : tous sont en effet à même de participer à la définition du projet social et d'intégrer les valeurs de l'Escale dans leurs activités ;
- Figurent également l'équipe de direction, et plus largement le personnel qui contribue au pilotage de l'équipement (agent d'accueil, agents comptable et ressources humaines) ;
- Mais les habitants devaient aussi apparaître dans ce budget, afin que leurs initiatives puissent prendre corps, un budget thématique leur est donc consacré. Des crédits ont été inscrits sur différentes lignes pour laisser le maximum d'ouvertures possibles aux idées des habitants.

Et, comme dans tout budget, la logistique de l'équipement est prise en compte : elle recouvre tout le fonctionnement de l'équipement (consommations énergétiques, personnel d'entretien, de maintenance, téléphonie/informatique, taxes diverses...) en dépenses. Du côté des recettes, apparaissent les différents remboursements des partenaires de l'Escale, des frais qui auront été avancés sur l'électricité, le gaz, l'eau. Fougères Agglomération, la MAM sont ainsi concernées. Le loyer demandé à la MAM figure aussi en recette. Enfin, les mouvements financiers du RPE apparaissent également sur ce budget.

Ces orientations sont donc développées au travers huit budgets thématiques, qui constituent le budget global de l'Escale : "animation", "habitants", "logistique", "pilotage", "ALSH extrascolaire", "ALSH périscolaire", "ALSH ados", "autres personnels rattachés à l'Escale".

Soulignons néanmoins que les chiffres inscrits sur les consommations énergétiques du bâtiment demeurent encore un peu hasardeux, puisque 2022 marque l'année d'ouverture de l'équipement.

Le budget prévisionnel 2022 de l'Escale est joint à la présente demande d'agrément.

5. ACCESSIBILITE ET OUVERTURE A TOUS

L'Escale est un équipement ouvert à tous, y compris aux plus vulnérables. Il a vocation à être un lieu de ressources, et de ressourcement pour tous.

5.1. Une ouverture à tous, qui résulte d'abord d'un choix politique

Cette ouverture à tous résulte d'abord d'une volonté politique : l'Escale n'a pas vocation à accueillir uniquement les Romagnéens. Il est ouvert à tous les habitants, quelle que soit leur commune de résidence.

5.2. Applications concrètes de cette accessibilité et ouverture à tous

- **Une accessibilité permise par des horaires d'ouverture atypiques ajustés au plus près des besoins exprimés par les habitants**

L'enquête diffusée auprès de l'ensemble des foyers romagnéens et au sein des communes de St Sauveur des Landes et de La Chapelle St Aubert en janvier 2021 a permis aux habitants de s'exprimer sur les jours et horaires auxquels ils pensaient fréquenter le pôle socio-culturel, avec le résultat suivant sur les jours et horaires les plus fréquentés : le samedi de 9h à 19h, le mercredi de 14h à 19h, les autres jours de la semaine les après-midis à partir de 14h et encore davantage à partir de 16h et jusqu'à 20h.

Les horaires d'ouverture suivants ont été décidés et sont appliqués depuis l'ouverture de l'ESCALE le 10 janvier :

- Lundi et Jeudi : de 15h à 19h
- Mardi et Vendredi : de 14h à 19h
- Mercredi et Samedi : de 10h à 13h et de 14h à 19h

Ces horaires permettent une amplitude d'ouverture non négligeable puisqu'elle atteint 34 h par semaine.

- **Au travers la politique tarifaire** : cette ouverture à tous apparaît dans la politique tarifaire retenue. Pour 2022, pour des raisons techniques (absence de logiciel de facturation), il n'était pas encore envisageable de mettre en place des tarifs différenciés en fonction de quotients familiaux. Pour ne pas léser les personnes les plus vulnérables, le conseil municipal a fait le choix d'un abonnement unique pour l'année, sans facturation supplémentaire des ateliers (voire délibération en annexe). Un tarif de 15 € par personne (volonté de ne pas léser les personnes seules par rapport aux familles) a été fixé, et une gratuité établie pour les jeunes.

En 2023, une politique fonction des ressources des usagers sera mise en place. Mais le critère du territoire ne sera pas pris en compte.

- **La prise en compte du handicap** : la commune a toujours porté une attention forte au public porteur de handicap, notamment aux enfants au sein de son ALSH. La préoccupation est donc la même au sein de l'Escale. A titre d'exemple, une action de formation va se mettre en place prochainement pour former les agents d'accueil à la langue des signes. D'autres projets se construiront en lien avec le comité des habitants et nos partenaires, CLIC et ADMR notamment.

- **D'un point de vue sociologique, un équipement pour tous** : l'Escale a vocation à accueillir tous les publics, sans aucune exception, et aura une attention forte aux publics les plus vulnérables.
 - La vulnérabilité peut s'entendre **financièrement** : depuis la crise sanitaire, davantage de ménages se tournent vers le CCAS. Cette observation sera à approfondir avec nos partenaires CAF et CDAS.
 - Mais elle peut aussi être **numérique** actuellement. Les parcours mis en place sur ce thème, les permanences de la Maison France Services nous permettront d'avoir une meilleure connaissance des besoins et des actions à mettre en place pour y répondre.

6. DIMENSION TERRITORIALE ET PARTENARIALE

Comme le montrent non seulement notre fonctionnement avec la mise en place depuis près d'un an d'un comité de suivi composé de près de 20 partenaires mais également notre première programmation trimestrielle, nous mettons en oeuvre des collaborations régulières en ayant à coeur de continuer d'approfondir les relations partenariales déjà tissées comme d'en développer de nouvelles. Ces coopérations apportent de la richesse au projet et permettent de construire des projets communs, d'approfondir par les échanges la connaissance des publics quels que soient leurs âges, et de leurs besoins.

6.1. Les partenaires membres du comité de suivi

Parmi les membres de notre comité de suivi, nous pouvons distinguer plusieurs cercles :

- Un premier cercle de partenaires est composé de ceux qui « habitent » l'ESCALE au quotidien (plusieurs jours par semaine)
- Ce premier cercle est complété par un 2^e cercle de partenaires qui occupent le lieu régulièrement (d'une fois par mois à une deux fois par semaine)
- Enfin un 3^e cercle de partenaires qui n'occupent pas forcément l'ESCALE mais avec lesquels nous pouvons tout de même échanger sur les fonctionnements et/ou construire des projets communs

- Le premier cercle de partenaires : les "co-habitants" de l'ESCALE

Ce premier cercle occupe l'ESCALE selon la fréquence répertoriée dans le tableau ci-dessous :

ESCALE	Ouverture 6j/7, du lundi au samedi
Médiathèque (Fougères Agglo.)	Ouverture 5j/7 du mardi au samedi
MAM Au Fil du Jeu (4 assistantes maternelles / 16 enfants)	5j/7, du lundi au vendredi
RPE (Relai Petite Enfance) (anciennement RIPAME)	3 j/semaine

Voici des précisions sur chacun de ces partenaires et les exemples de projets communs mis en place.

- La médiathèque : un équipement de Fougères Agglomération au sein de l'ESCALE

La médiathèque, ouvrira à hauteur de 20h hebdomadaires et fonctionnera avec la présence d'une médiathécaire et d'une équipe d'habitants bénévoles. L'équipe communale de l'ESCALE et la médiathécaire ainsi que la directrice et la coordinatrice du réseau des médiathèques de Fougères Agglomération travaillent de concert depuis plusieurs mois déjà sur les questions de signalétique, d'organisation du fonctionnement et de programmation des activités (expositions, mise en place de cafés littéraires, etc...).

La médiathèque permet aussi de faire le lien avec les autres services culturels de Fougères Agglomération que sont le Centre Culturel Juliette Drouet (un spectacle de la programmation 2021-2022 et à destination des 0-3 ans se jouera ainsi au sein de l'ESCALE), l'Ecole d'Arts Plastiques et le Conservatoire de musique.

- La MAM « Au fil du jeu » et le RIPAME / RPE (Relais Petite Enfance) « Am Stram Gram »

La MAM « Au fil du jeu », de forme associative, composée de 4 assistantes maternelles et 16 enfants, occupe en location près du tiers de la superficie totale de l'ESCALE. Elle partage l'espace jeux et le jardin extérieur avec les autres assistantes maternelles de la commune dans le cadre des activités du RIPAME/RPE. L'éducatrice de jeunes enfants qui anime le RIPAME/RPE occupe un bureau au sein de l'ESCALE à raison de 3 jours / semaine (bureau partagé avec la direction de l'ESCALE qui l'occupe sur les 3 autres jours de la semaine). Des liens sont d'ores et déjà établis entre la MAM, le RIPAME/RPE, la médiathèque, et l'équipe communale de l'ESCALE pour accueillir et faire vivre les prochaines expositions programmées dans les lieux et dans le cadre de l'accueil du spectacle programmé par Juliette Drouet dont un horaire est réservé exclusivement aux assistantes maternelles de Romagné et un autre aux enfants des 2 écoles de la commune.

- Le deuxième cercle de partenaires : "occupants réguliers" de l'ESCALE

Il s'agit des 3 partenaires institutionnels assurant des permanences d'accompagnement aux droits au sein de l'ESCALE mais aussi des partenaires proposant des activités de type socio-culturelles (associations de Romagné et services culturels de Fougères Agglomération).

Le tableau ci-après décrit leur fréquentation des lieux :

Les partenaires assurant des permanences au sein de l'ESCALE	
Maison France Services (Sous-Préfecture de Fougères Vitré)	Les mercredis après-midis
Mission locale de Fougères	Mercredis matins, tous les 15 jours
CLIC Haute Bretagne	3 ^{ème} mardi après-midi de chaque mois

Les associations socio-culturelles de Romagné	
Association Club des Primevères	Un après-midi (lundi) par semaine
Association de théâtre de Romagné	Un soir par semaine ? (A mettre en place / demande reçue juste avant l'ouverture)
Association Romagné Breizh Band	Une répétition par mois

Les services culturels de Fougères Agglomération	
Ecole d'Arts Plastiques	Cours enfants le mercredi matin Cours de dessin adultes le vendredi après-midi (nouveau, en cours de mise en place suite à une demande adressée la semaine de l'ouverture)
Conservatoire de Musique	Cours d'éveil musical le mercredi matin

Nous détaillerons ci-dessous les partenariats mis en place.

- La Sous-Préfecture de Fougères-Vitré en tant que Maison France Services

Une permanence hebdomadaire est assurée par un agent de la Sous-Préfecture qui inaugurera ainsi une première Antenne « Maison France Service » sur le territoire. L'agent d'accueil et le conseiller numérique de l'ESCALE travaillent en partenariat étroit avec ce nouveau collaborateur pour une bonne orientation des usagers et une complémentarité de services aux publics. Ainsi avant l'ouverture de l'ESCALE ils ont pu bénéficier d'½ journée d'immersion/formation au sein de la Maison France Service de la Sous-Préfecture. L'objectif est de servir toujours une meilleure interconnaissance des missions de chacun et des services proposés afin de faciliter le travail ensemble.

- La Mission Locale de Fougères

La Mission Locale effectue également une permanence au sein du bureau dédié à l'accueil des partenaires. Elle a lieu toutes les deux semaines et vise l'accompagnement global des jeunes âgés de 16 à 25 ans. Encore une fois le travail partenarial sera de mise autant avec le conseiller numérique qu'avec les animateurs de l'ESCALE qui sont à même de repérer les besoins et d'orienter les jeunes.

- Le CLIC Haute Bretagne

Le CLIC assure une permanence mensuelle dirigée vers l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie du fait de l'âge ou d'un handicap. Deux actions sont également programmées en partenariat sur les mois de janvier à mars 2022 au sein de l'ESCALE pour les personnes âgées de plus de 60 ans : une fois par semaine sur une durée de deux heures se déroulent des conférences puis ateliers « mémoire » et « sécurité au volant ». Des liens sont faits avec l'Association des Primevères qui rassemble un grand nombre de personnes retraitées résidant au sein de la commune et l'ADMR (dont le bâtiment jouxte le futur espace socio-culturel) pour une participation et/ou un relai de communication sur ces actions.

- L'Association "Club des Primevères" de Romagné

L'association rassemble des retraités résidant dans la commune et organise des sorties, repas, activités de loisirs. C'est un partenaire important de notre action, toujours présent dans le relai d'informations auprès de ses nombreux adhérents (environ 150 personnes) ou dans la participation à nos actions : événements (tels que la préparation de l'inauguration) ou ateliers, qu'il s'agisse des ateliers cuisine (les membres du club des primevères sont très intéressés de nouer des contacts intergénérationnels en lien avec les enfants de la MAM, du RIPAME/RPE ou des écoles), des ateliers mémoire organisés en

partenariat avec le CLIC et l'association Brain Up ou encore des ateliers numériques. L'association est la première à avoir bénéficié d'une présentation des ateliers numériques organisés par notre conseiller numérique et nombre de participants aux tous premiers ateliers sont membres de l'association des primevères.

Il est noté que des liens sont également amorcés et devront se développer avec l'**Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)** présente en toute proximité de l'ESCALE (même parcelle géographique) pour que ces membres associatifs ou salariés puissent relayer notre offre d'accompagnement au numérique et être acteurs du repérage des besoins des personnes les plus âgées.

- L'Association Romagné Breizh Band

La fanfare de Romagné réunissant petits et grands est un allié majeur également de l'ESCALE : au-delà de la prochaine utilisation de l'espace des sons pour leurs répétitions au sein de l'ESCALE, ses membres nous ont accompagnés bénévolement en soirée pour des actions d'information et de médiation auprès des habitants de Romagné (nous nous sommes déplacés ensemble dans les quartiers à la rencontre des habitants). Ils répondent toujours présents pour organiser des événements (notamment la préparation de l'inauguration).

- L'association de théâtre de Romagné

Ce partenariat est en cours de développement afin que l'association puisse bénéficier d'un créneau de répétition régulier en soirée dans nos espaces d'activités avec la demande que nous avons émise et qui s'inscrit dans les axes de notre projet : qu'ils puissent ouvrir certaines répétitions ou présentations de leurs travaux aux habitants de la commune et d'ouvrir la possibilité à ce que des projets communs avec l'ESCALE ou ses publics et occupants puissent éventuellement émerger.

- Les associations de jumelage de Romagné (Roumanie et Angleterre)

La présidente d'une des associations de jumelage de Romagné fait déjà partie de notre comité habitants. Nous souhaitons au travers de l'ESCALE et de son projet concevoir des projets communs, notamment dans le cadre des cafés langues et cafés associatifs du samedi matin. Une dynamique inter-associative entre les deux associations de jumelage est également favorisée et devrait, espérons le, se concrétiser au sein de l'ESCALE par la transmission de savoirs, de cultures et les échanges avec les habitants intéressés.

- Le troisième cercle : les autres partenaires de projet(s)

Il s'agit des structures et professionnels ci-dessous, également membres de notre comité de suivi.

- Les deux écoles de la commune, école publique Lucie Aubrac et école privée Ste Anne, représentées par leurs directeurs.

Nous avons collaboré à de nombreuses reprises depuis un an avec les deux écoles au travers du comité de suivi mais aussi via des temps de rencontre réguliers sur les sujets suivants : usages possibles des espaces de l'ESCALE, coopérations sur des projets communs (numériques ou autres), contribution à la

signalétique du bâtiment, participation à l'inauguration, développement du gallo à l'école mais aussi avec des prolongements qui pourraient se faire dans la cuisine de l'ESCALE ou au sein de son espace des possibles (langue, poésie, arts en général), participation privilégiée à des spectacles organisés à l'ESCALE en partenariat avec le Centre culturel Juliette Drouet.

- Le Centre social de Fougères, avec lequel nous avons collaboré sur les questions de personnel (élaboration des fiches de poste), de tarifs mais également sur le partage d'informations et la mise en place d'actions communes à venir (parentalité, également en lien avec la médiathèque, ou encore sorties familles) et l'Espace de Vie sociale de St-Sauveur des Landes avec lequel nous mutualisons des ateliers cuisine faisant intervenir une diététicienne au sein de l'ESCALE tout en réfléchissant à de futurs projets.

Notons à ce niveau, même s'ils ne font pas partie du comité de suivi, que de premiers contacts ont été pris également avec le Centre social de Louvigné du Désert et avec le Centre Social de Couesnon Marches de Bretagne. Ils nous ont aidé à concevoir notre action et à construire notre projet et nous continuerons d'affiner ces relations à l'avenir dans le cadre de projets et d'une analyse territoriale des besoins sociaux.

Par ailleurs, nous avons rencontré la fédération des centres sociaux d'Ille et Vilaine (Mr Bailly) et participé activement à plusieurs réunions du groupe breton des directeurs de centres sociaux et espaces de vie sociale gérés par des collectivités territoriales, en lien avec Mr Chalony. Ce sont toujours des rencontres enrichissantes et éclairantes pour la construction de notre projet. Egalement notre participation à la journée dédiée organisée début octobre par vos services en tant que CAF d'Ille et Vilaine nous a permis d'affiner et de conforter nos actions, ainsi que de faire de nouvelles rencontres professionnelles.

- Vos services en tant que CAF d'Ille-et-Vilaine (appui de Mme Bernard et également de Mr Mendil), mais également ceux du Conseil départemental et notamment de l'agence du Pays de Fougères ainsi que les services de la DRAC Bretagne sur le volet culturel sont également membres du comité de suivi et des vigies pour la construction de notre/nos projet(s).

6.2. Les partenaires d'actions permettant d'enrichir notre programmation d'activités

Pour la construction de notre programme d'activités du premier trimestre, de nouveaux partenariats ont émergé avec les structures suivantes : FabLab de Fougères, Smictom du Pays de Fougères, Association La Granjagoul, Centre culturel Juliette Drouet de Fougères Agglomération. Tous proposent de premières animations au sein de l'ESCALE entre janvier et mars 2022.

6.3. Les partenariats restant à développer

Nous cherchons toujours et dès que nous en avons la possibilité, à étendre nos partenariats pour développer de nouvelles activités et projets : Coquelicot de Fougères et Association le Jazz et la Java, ludothèque de Fougères, établissements scolaires, centres de formation présents sur le territoire (ex : CFA CAP Pâtisserie pour des interventions autour de la cuisine pédagogique), centres culturels de Louvigné du Désert et de St-Aubin du Cormier, etc...

CONCLUSION

L'Escale en est encore à ses balbutiements puisqu'il vient d'ouvrir ses portes aux publics, mais son projet va grandir, et s'enrichir au fur et à mesure de son appropriation par les habitants. Il est structuré pour évoluer et aspire à se transformer en un Centre Social dans les années à venir : les services mis en place répondent déjà à des intérêts particuliers (services numériques, ateliers mode de vie et créatifs, ateliers cuisine, ALSH...). Mais les professionnels de l'équipe Escale ont la volonté d'accompagner les habitants, quel que soit leur âge, vers l'émergence de projets collectifs. Avec le temps, l'appropriation plus forte du lieu et de ses valeurs par les habitants, la prise de conscience du rôle qu'ils peuvent y prendre, gageons que la dimension citoyenne de ce nouveau lieu de participation s'affirme encore et prenne de l'ampleur. Le chemin est sans doute plus difficile pour une structure portée par une commune que par une association, puisque les instances formelles d'accès aux débats citoyens sont moins évidentes (pas de CA ou de bureau). Pour autant, les premières idées du comité habitants d'une instance de dialogue avec les élus de la commune pour échanger sur les projets municipaux sont porteurs d'espoir.